

Betton infos

mai 2012

n°365 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr



Service d'assainissement:
baisse des tarifs



7 042, c'est le nombre de personnes qui ont voté à Betton le dimanche 22 avril à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle, soit un taux de participation 87,85 %. Le deuxième tour aura lieu le dimanche 6 mai puis viendront les élections législatives les dimanches 10 et 17 juin. En cas d'absence, les électeurs peuvent voter par procuration en effectuant leurs démarches auprès de la gendarmerie ou du Tribunal d'instance.

Le service élections de la Mairie est disponible pour répondre à toutes les questions au 02 99 55 81 01.

À noter que les résultats sur la commune sont mis en ligne les soirs des élections sur www.betton.fr. Le tableau des résultats par bureaux peut également être retiré à l'accueil général de la Mairie.

Actualités en bref

■ Permanences des services fiscaux

Les permanences des services fiscaux pour les déclarations d'impôts auront lieu **le jeudi 10 mai et le mardi 15 mai**, de 9h à 12h, dans la Salle Polyvalente.

■ Guide pratique 2012/2013

La commune compte environ 80 associations et plus de 380 commerçants, artisans et entreprises. Ceux-ci sont recensés à la fois dans le Guide pratique de Betton et sur www.betton.fr. Si vous êtes commerçant ou responsable d'une association sur notre commune, vous allez bientôt recevoir un questionnaire indispensable pour la mise à jour de ces deux supports. Il sera à retourner en Mairie **avant le 20 juin**.

■ Portes ouvertes

Le groupe scolaire des Omblais organise une matinée portes ouvertes **le samedi 2 juin de 10h à 12h**.

■ Vigilance sécheresse : économisons l'eau !

L'Ille-et-Vilaine est placée en état de vigilance sécheresse depuis le

30 mars. Même si aucune mesure de restriction ne s'applique pour l'instant, vous êtes invités à adopter quelques gestes citoyens. Ainsi, il vous est conseillé de préférer les douches aux bains et de réduire vos consommations lorsque vous lavez votre linge, votre vaisselle ou votre voiture. À l'extérieur, évitez d'arroser votre pelouse et de remplir votre piscine gonflable. Pensez enfin à surveiller votre compteur d'eau pour éviter les fuites.

■ Risque de feux de forêts

En raison des conditions météorologiques ainsi que de l'état de la végétation des forêts et des landes, la Préfecture d'Ille-et-Vilaine appelle chacun à être vigilant. Elle rappelle qu'il est interdit de fumer, d'allumer du feu et d'utiliser des pièces d'artifice, dans les bois, forêts, landes et plantations et jusqu'à une distance de 200 mètres.

Ces mesures s'appliquent aussi sur les voies publiques traversant les forêts et les landes.

Le brûlage de déchets verts par les particuliers est également interdit.

■ Fête de la pêche et de l'eau

Plus de 400 truites seront déversées **le samedi 2 juin** dans le plan d'eau par l'École de pêche - Atelier Pêche et Nature, organisatrice de cette journée. Un concours gratuit de pêche sera organisé le matin pour les moins de 18 ans. Chacun pourra pêcher librement l'après-midi.

Renseignements

ecoledepeche35betton.e-monsite.com

■ Invitez un enfant cet été

Le Secours Populaire français recherche des familles pour accueillir bénévolement un enfant pendant deux ou trois semaines cet été. Les enfants concernés ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Ils viennent d'Ille-et-Vilaine ou d'autres départements et une assurance est prise pour eux par l'association.

Renseignements

02 99 55 31 41 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h) ou contact@spf35.org

■ Mairie : horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Samedi : permanence état civil de 9h à 12h

Passports sur rendez-vous : 02 99 55 81 01

mairie-info@betton.fr

www.betton.fr

Le Pôle Vie de la Cité

se situe derrière le centre administratif.

Horaires d'ouverture au public :

- lundi, mardi de 13h30 à 18h

- mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30

et de 13h30 à 18h

Le service urbanisme, le S.I.A.R.N.

(Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Rennes Nord) et l'O.E.C.B. (Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton) sont ouverts au public :

- lundi et vendredi de 8h30 à 12h30

et de 13h30 à 17h

- mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h



éditorial

L'assainissement est un sujet qui fait rarement la une des magazines... Il s'agit pourtant d'un enjeu primordial dans la mesure où la maîtrise des rejets et la préservation de notre environnement conditionnent la qualité de l'eau. Le service de dépollution des eaux usées relève comme le service de l'eau potable de la responsabilité des collectivités publiques.

Afin de mutualiser les moyens financiers et matériels, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Rennes Nord (S.I.A.R.N.) a été créé en 1980 et regroupe les communes de Betton, La Chapelle-des-Fougeretz, Montgermont, Saint-Grégoire et Chevaigné. Il nous a permis d'investir collectivement à hauteur de 6 270 607 € H.T. pour étendre la capacité de traitement de la station d'épuration de la Noë Huet en 2008. En anticipant les exigences réglementaires européennes, nous nous sommes dotés d'un équipement performant utilisant une technologie moderne, la filière membranaire, qui garantit un excellent traitement des eaux usées. L'eau épurée rejetée dans l'Ille respecte ainsi la faune et la flore de la rivière.

Conscients que l'amélioration du service public d'assainissement est un des leviers pour contribuer à la protection de la biodiversité et des écosystèmes, avec l'ensemble des élus qui siègent au conseil syndical du S.I.A.R.N., nous avons unanimement fait le choix en 2011 de rester en délégation de service public et de lancer une procédure de mise en concurrence. Celle-ci a fait l'objet d'une large concertation qui s'est déroulée dans une totale transparence avec la volonté d'obtenir le contrat le plus avantageux possible tant pour les usagers que pour le syndicat.

Répondant à ces principes, le contrat passé avec l'entreprise retenue, la SAUR, offre un triple avantage :

- une baisse notable des tarifs pour les usagers,
- un renouvellement des équipements pour assurer leur pérennité,
- des garanties importantes en faveur de l'environnement.

Ce nouveau contrat d'une durée de 12 années a pris effet le 1^{er} mai. Parallèlement à sa mise en œuvre, le SIARN continuera, pour sa part, à contrôler les assainissements individuels et collectifs pour veiller à leur bon fonctionnement.

Cependant, aussi perfectionné soit-il, le procédé d'épuration dépend également des bonnes pratiques de chacun. Nos gestes quotidiens ont un impact sur la qualité de l'eau. Il est donc utile de rappeler qu'il est interdit de déverser ou de jeter dans nos canalisations les huiles de friture ou de vidange, les produits décapants ou détartrants, les peintures et solvants ainsi que tout autre déchet en papier ou en tissu susceptible d'obstruer les réseaux et d'engendrer des coûts supplémentaires de traitement au niveau de la station. En effet, ces produits peuvent présenter un danger pour les habitants et le personnel intervenant sur les équipements ou risquer de dégrader le réseau d'assainissement. La lutte contre la pollution est donc l'affaire de tous. État, collectivités locales, particuliers ou professionnels, chaque acteur a un rôle important à jouer.

Michel Gautier
Président du SIARN

sommaire

4 à 6

VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal du 2 avril
Plan de Déplacements Urbains
Conditions de circulation
et travaux en cours
Rapport d'activités du CCAS

7

PORTRAIT ÉCONOMIQUE

A2M Menuiserie

8 et 9

DOSSIER

La nouvelle délégation de service
public d'assainissement

10

JEUNESSE

Les 30 ans de la halte-garderie
Café parents
Soirée sport
Centre de loisirs

11

CULTURE

Péniche spectacle
Cabarets du marché
Exposition « Hommes racines »

12 et 13

MÉDIATHÈQUE

Rendez-vous numériques
Images de justice
Ateliers Utopographie
Rendez-vous réguliers
Ateliers multimédia
À vous de jouer !

14

PORTRAIT ÉCONOMIQUE

Implantation d'un garage Peugeot

15 à 17

VIE ASSOCIATIVE

Les 40 ans de la Haye-Renaud
Actualités des associations

18

JE CHANGE, ÇA CHANGE TOUT

Aller au travail à vélo, c'est facile !

19 et 20

AGENDA, CLIN D'ŒIL

CONSEIL MUNICIPAL du 2 avril 2012

INFRASTRUCTURES

■ La Collectivité a décidé d'ouvrir à l'urbanisation le secteur de la Basse Robinais, d'une superficie de 3 hectares, destiné à accueillir 90 logements environ. L'opération comprend les travaux d'infrastructures liés à la viabilisation du lotissement, ainsi que les travaux nécessaires à l'aménagement d'une entrée de ville sécurisée et à la desserte des transports en commun du secteur. Les travaux d'infrastructures primaires seront effectués de juin à décembre 2012. Les aménagements définitifs seront réalisés en fonction de l'avancement de l'urbanisation.

AFFAIRES SCOLAIRES Modification de la carte

■ Le domicile détermine le lieu de scolarisation des enfants. Le découpage de la carte scolaire de la commune s'appuie sur l'implantation géographique des écoles de la Haye-Renaud, des Omblais et des Mézières. Il vise à répartir les enfants de manière équilibrée en fonction de leur adresse. L'urbanisation de nouveaux quartiers à l'Ouest (La Basse Renaudais) et au Nord (La Basse Robinais) de l'agglomération influera sur les effectifs. Par conséquent, une nouvelle carte est établie pour affecter ces nouveaux quartiers qui dépendent aujourd'hui des écoles des Omblais. Ainsi, le secteur compris entre la voie ferrée et le canal sera dirigé aux écoles de la Haye-Renaud (limite nord : nord de la commune et limite sud : Enseigne de l'abbaye) et les rues de l'Alune et du Trieux seront dirigées à l'école des Mézières. Cette nouvelle carte scolaire s'appliquera uniquement aux inscriptions des nouvelles familles à partir de la rentrée 2012.



Coût des charges de fonctionnement d'un élève et contrat d'association



■ Chaque année, il est nécessaire de déterminer le coût moyen d'un enfant scolarisé en maternelle et élémentaire publique afin de déterminer la participation des communes de résidence pour leurs enfants scolarisés et de déterminer le montant du crédit affecté au titre du contrat d'association avec l'école privée Raoul Follereau. Au vu des résultats comptables, pour l'année scolaire 2011/2012, le coût moyen a été fixé à 1 061 € pour un élève en maternelle et à 383 € pour un élève en élémentaire. Le montant du crédit alloué au titre du contrat d'association à l'école privée Raoul Follereau est calculé en fonction du coût moyen d'un élève de maternelle et d'élémentaire des écoles publiques multiplié par le nombre d'enfants de Betton accueillis dans cette école. Sur cette base, le montant affecté à l'école privée a été de 174 807 €, somme qui inclut les dépenses relatives aux fournitures scolaires, aux photocopies et aux projets d'écoles.

Restauration municipale

■ La cuisine centrale à gestion municipale prépare et livre les repas à l'école Raoul Follereau. En contrepartie, elle applique les tarifs communaux, assure la facturation aux familles et perçoit directement le prix de ces repas. L'organisme

gestionnaire de l'école Raoul Follereau, l'OGEC, assure pour sa part la distribution, la surveillance et l'entretien. Dans ce cadre, la participation 2012 correspondant à la compensation des charges de fonctionnement du service de restauration scolaire supportées par l'école privée s'élèvera à 74 108 € ce qui correspond à 29 044 repas contre 27 437 repas en 2011.

Bourses d'appel à projets 14/25 ans

■ Dans le cadre des objectifs fixés en direction des publics jeunes, les accompagner dans leurs loisirs et leurs projets est une priorité. Un dispositif visant à encourager, soutenir et promouvoir l'expression et l'initiative des jeunes Bettonnais est mis en place sous l'appellation « appel à projets 14/25 ans ». Ce soutien doit permettre au public concerné d'acquérir de l'autonomie, de vivre une expérience, seul ou en groupe, et de s'insérer dans la cité. Un jury composé de trois personnes (élus et professionnels) rencontrera le ou les porteurs de projet pour décider de l'attribution d'un soutien financier ou technique. Les animateurs jeunesse pourront apporter toutes les précisions aux jeunes qui souhaitent s'inscrire dans ce projet.



■ Prochain
CONSEIL MUNICIPAL :
le mercredi 23 mai 2012 à 20h30

Retrouvez toutes les décisions
du Conseil Municipal sur
www.betton.fr

Un plan d'actions pour faire cohabiter les modes de déplacements



Depuis 2007, Rennes Métropole dispose d'un Plan de Déplacements Urbains (PDU) qui définit les principes de l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement dans le périmètre des transports urbains. Afin d'étendre la réflexion sur les déplacements à l'échelle des territoires communaux, le PDU prévoit que les communes établissent

un Plan Communal de Déplacements (PCD). Ce « document-cadre » précise les grandes lignes d'une politique cohérente des déplacements à court et moyen termes sous la forme d'actions concrètes. Avec l'appui des services de Rennes Métropole, la Ville de Betton a donc élaboré un PCD comprenant un diagnostic, un plan d'actions et des orientations. Le Conseil Municipal a approuvé ce document qui s'articule autour de quatre grands objectifs :

■ Partager l'espace public de façon équitable entre les modes de déplacements

En créant des espaces de transition entre la ville et la campagne, notamment par le traitement des entrées de ville, en requalifiant les axes de la rue de Rennes, de l'avenue d'Armorique et de la rue du Mont Saint-Michel, en mettant en œuvre un plan de circulation au niveau du quartier de la Levée, en poursuivant la mise en place du plan de modération de la vitesse et en aménageant progressivement un réseau accessible à tous par la mise

en œuvre d'un Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie vis-à-vis des personnes à mobilité réduite (démarche engagée en 2009 et pour laquelle les travaux ont commencé en 2011).

■ Adapter la desserte des transports en commun avec le développement communal

En créant un accès direct depuis la rue du Mont Saint-Michel vers la Gentilhommière pour les bus en provenance de Chevaigné, en renforçant le pôle multimodal de la gare, en étudiant la desserte du Village Oxlane et en préparant l'urbanisation du secteur Est.

■ Développer un réseau de modes doux pour limiter les déplacements automobiles sur les courtes distances

En créant deux passerelles de franchissement du Canal d'Ille-et-Rance, en facilitant les franchissements de la voie de chemin de fer, en aménageant des passages dénivelés sous la voie de chemin de fer au niveau de la gare et au niveau de l'Enseigne de l'Abbaye, en améliorant le maillage des modes doux, en communiquant sur les itinéraires majeurs piéton-vélo pour les rendre lisibles et en affirmant la mixité piéton-vélo.

■ Optimiser l'espace dédié au stationnement pour ne pas inciter à l'usage de la voiture

En optimisant le stationnement dans le périmètre du centre ville pour libérer des espaces pour les modes doux (zones bleues, places urbaines, espaces semi-piétons...), en réalisant une extension du parking relais à l'Est de la voie ferrée et en installant des parkings vélos proches des équipements.

La mise en œuvre de ce plan d'actions permettra à terme de faire cohabiter les différents modes de déplacements sur notre territoire. Le document fera l'objet d'adaptations régulières pour intégrer les évolutions du développement communal.

Pratique

■ Le document complet est disponible sur www.betton.fr

Parking nord de la gare : modification des sens de circulation

À l'ouest de la voie ferrée, le parking situé entre la gare et l'avenue de la Haye-Renaud va connaître une **modification des sens de circulation courant mai**. La mise en place d'un sens unique permettra toujours aux automobilistes d'entrer sur le parking mais **la sortie ne pourra plus s'effectuer sur l'avenue de la Haye-Renaud**. Elle se fera dorénavant sur la rue du Mont Saint-Michel afin de sécuriser les déplacements des automobilistes. En effet, en raison de la proximité de la ligne de



chemin de fer, il est nécessaire de fluidifier le trafic et d'éviter les encombrements, l'abaissement des barrières de protection lors du passage des trains pouvant entraver soudainement la circulation et mettre en danger les usagers.

Travaux rue de Rennes : adaptez vos itinéraires !

À partir de début juin et jusqu'à la fin du mois d'août, des travaux sur les conduites d'eau potable seront réalisés sur la rue de Rennes. Dès lors, durant toute cette période, les conditions de circulation seront rendues difficiles par la mise en place d'un alternat qui pourra créer des

ralentissements aux heures où le trafic est le plus dense. **Les automobilistes seront donc invités à modifier leurs itinéraires en fonction des précisions sur le déroulement du chantier qui seront apportées dans le prochain Betton Infos.**

La solidarité au cœur de la politique municipale

Le dernier Conseil Municipal a été l'occasion de présenter le rapport d'activités du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) pour l'année 2011. Les élus ont décidé de lui allouer une subvention de 33 000 € permettant d'aider les familles ayant de faibles revenus. En outre, 7 000 € ont été versés à la Résidence de l'Îlle, Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, afin de couvrir les charges inhérentes à son fonctionnement et ainsi de ne pas répercuter la totalité de l'augmentation des tarifs auprès des résidents.



Chloé Perruchot, Frédéric Le Cam et Marie Boussebard

Des aides sociales en augmentation

L'aide sociale constitue le socle traditionnel d'intervention du C.C.A.S. Frédéric Le Cam, responsable du service rappelle que « l'instruction des demandes d'aides légales demeure l'échelon premier de l'accès aux droits et aux services pour les personnes les plus vulnérables ». En 2011, 58 demandes d'allocation Personnalisée d'autonomie (APA) ont été effectuées (contre 40 en 2010). 2 303 € ont été attribués en aide alimentaire d'urgence, 342 € en aide financière pour frais de carburant, de téléphone et d'assurance ainsi que 4 695 € en bons d'achat dans le cadre du Noël solidaire. Enfin, 341 titres de transport ont été délivrés soit une augmentation de 13% par rapport à 2010.

Depuis octobre 2011, une aide alimentaire est également proposée par l'intermédiaire de l'Épicerie du Canal. Les bénévoles

ont déjà accueilli une quinzaine de familles qui peuvent s'approvisionner en produits à faible coût.

Enfin, afin de parfaire la cohérence de l'action sociale, l'instruction des demandes de logements sociaux a été transférée en fin d'année au C.C.A.S. afin d'assurer une mise en œuvre de la solidarité dans toutes ses dimensions.

De nouveaux besoins pour les seniors

Le Service d'aide et d'accompagnement à Domicile (SAD) a une activité en constante augmentation (plus de 6,3 % en 2011 par rapport à 2010). Les 10 agents du service ont assuré un total de 10 726 heures chez 86 bénéficiaires. Pour Patrick Donck, adjoint et vice-président du C.C.A.S. « il faut y voir un signe du vieillissement de la population bettonnaise et de la volonté des aînés de rester le plus longtemps possible à leur domicile ». Dès lors, l'entrée à la Résidence de l'Îlle est de plus en plus tardive avec une moyenne d'âge de 89 ans et un niveau de dépendance plus important.

Forte de ces constats, la Municipalité multiplie les initiatives pour répondre aux attentes des seniors. Lors de la première édition de la Semaine Bleue, plus de 400 personnes âgées avaient participé aux 24 animations et 40 avaient profité d'un accompagnement gratuit à l'utilisation des transports en commun. Depuis le mois de février, elle propose des repas intergénérationnels au groupe scolaire de la Haye-Renaud pour permettre aux seniors sur simple réservation auprès de la Mairie de pouvoir partager un repas équilibré et convivial avec les enfants.

Pratique

■ Le C.C.A.S. est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Des ateliers « équilibre » pour prévenir les chutes

Chaque année en France, plus de 2,5 millions de personnes de plus de 65 ans sont victimes de chutes. Celles-ci sont souvent, en raison de leur gravité, la cause d'une perte d'autonomie.

La prévention est donc essentielle et c'est la raison pour laquelle les assurances maladie permettent, au travers de subventions, la mise en place d'ateliers équilibre sur l'ensemble du territoire.

Dans ce cadre, la commune de Betton, en partenariat avec l'association Siel Bleu, le CLIC Noroît, l'association Relais Services, le Club de l'Amitié et le Centre Communal d'Action Sociale de Betton, propose une réunion d'information **le mardi 29 mai à 14h30.**

Cette réunion sera l'occasion d'évoquer les causes et conséquences de la chute chez la personne de plus de 65 ans et les

moyens de l'éviter. À la suite de cette conférence, les personnes intéressées pourront se préinscrire à des ateliers équilibre et de prévention des chutes. **Un atelier comprend 15 séances d'une heure hebdomadaire au cours desquelles sont abordés le risque de chutes, le travail sur l'équilibre, la stimulation sensorielle et les techniques pour se relever.** Les exercices sont adaptés à chacun et l'ambiance est conviviale. **Une participation de 15 € pour l'ensemble des séances sera demandée à chaque participant.**

Pratique

■ Mardi 29 mai à 14h30, Salle Polyvalente. Conférence gratuite et ouverte à tous.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le C.C.A.S. au 02 99 55 81 01

Portes grandes ouvertes chez A2M Menuiserie

Spécialisée dans la vente et la pose de menuiseries extérieures, la société A2M emménage sur la zone artisanale de la Forge. Pour gagner de l'espace et développer ses activités grâce à une meilleure visibilité.



Installée depuis deux ans au fond d'une cour, près du canal, l'entreprise A2M Menuiserie recherchait de longue date un nouveau local commercial sur la commune. Qui se devait d'être plus spacieux et surtout mieux exposé au coup d'œil curieux des particuliers et des artisans. Pour que l'adresse soit aussi une vitrine et un déclic à l'achat. Courant mars, la petite entreprise de Philippe Morandea a enfin trouvé son bonheur au rez-de-chaussée de l'immeuble jadis occupé par la société Sotiaf, face au supermarché discount Le Mutant.

A2M Menuiserie possède désormais son propre show room (35 m²) où les clients potentiels peuvent se faire une idée exacte des couleurs, des formes et des matériaux des produits proposés à la vente. « Les clients aiment savoir à qui ils ont affaire. Ils sont rassurés de voir que l'entreprise existe vraiment, qu'elle a pignon sur rue », commente Philippe Morandea. Les produits en question couvrent la gamme traditionnelle de tout bon menuisier spécialiste des huisseries en rénovation : les fenêtres, les portes d'entrée et de garage, les volets roulants et les persiennes mais aussi les garde-corps de balcon et les stores. En version aluminium, PVC, bois ou mixte selon les goûts et les budgets.

Un gain d'énergie

Dans le métier depuis trente ans, hier comme salarié technico-commercial sur la route, aujourd'hui à son compte, Philippe Morandea assure la vente et la pose de menuiseries extérieures dans un rayon de 150 km autour de Betton. Vendeur, le gérant est aussi métreur et poseur à ses heures. « Pour les gros chantiers, je travaille avec un réseau d'artisans qualifiés, des électriciens et des menuisiers », complète le patron, en lien avec une dizaine de fournisseurs différents. En cas de bris de glace suite à une effraction ou un accident, l'entreprise peut aussi intervenir en urgence pour changer un vitrage.

Malgré la baisse des aides d'État accordées aux travaux de rénovation, le marché de la menuiserie se porte plutôt bien. Les propriétaires continuent en effet à faire la chasse au gaspillage d'énergie. Pour les inciter à sauter le pas, Philippe Morandea revendique « un travail soigné » ainsi que « le respect des engagements sur la qualité, les prix et les délais ». Rappelons aussi que 15 % des déperditions thermiques s'effectuent au niveau des ouvertures dans un logement mal isolé.

Olivier Brovelli



Pratique

■ A2M Menuiserie
6 rue de la Forge
02 23 27 00 99 / 06 82 61 97 19
www.a2m-mesnuiserie.com
Show room ouvert du lundi
au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h45 à 18h
et le samedi matin de 10h à 12h.

Philippe Morandea

Équation gagnante pour l'assainissement : nos factures en baisse et notre environnement



Une nouvelle délégation de service public d'assainissement vient d'être signée pour une durée de 12 ans. Après un long processus de consultation, c'est la SAUR qui a été retenue. Le nouveau contrat a pris effet au 1^{er} mai et offre un triple avantage : une baisse des tarifs pour les usagers, un renouvellement des équipements pour assurer leur pérennité et des garanties en faveur de l'environnement. En somme, un contrat gagnant - gagnant !

Créé en 1980, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Rennes Nord (SIARN) gère la collecte et le traitement des eaux usées de 25 000 habitants parmi lesquels 9 000 foyers sont raccordés au réseau et 900 sont en assainissement individuel. Il regroupe les communes de Betton, Saint Grégoire, Montgermont, La Chapelle des Fougeretz et Chevaigné.

De 2000 à 2012, le syndicat était déjà en délégation de service public. Le conseil syndical, composé des représentants des différentes communes, a décidé en mai 2011 de rester en délégation de service public et de lancer une procédure de mise en concurrence. Président du Syndicat, Michel Gautier souligne que « l'objectif était de faire jouer la concurrence pour obtenir le contrat le plus avantageux tant pour l'usager en proposant une baisse des tarifs que pour le Syndicat en garantissant la pérennité des équipements par un investissement conséquent ».

Une large concertation

La procédure de consultation a montré un réel intérêt des entreprises spécialisées et a permis de **faire jouer une véritable mise en concurrence puisque cinq entreprises ont candidaté et quatre ont été retenues pour proposer une offre**. Des auditions ont été menées avec trois d'entre elles sur la période d'octobre et novembre 2011. Lors du conseil syndical du 7 février dernier, au terme de la procédure de consultation, **c'est finalement la SAUR qui a été retenue pour les douze prochaines années**.

Si le SIARN gère les dossiers d'assainissement, le suivi financier et administratif, la SAUR, le délégataire, assure le fonctionnement, la surveillance et l'entretien des installations, la mise en service des branchements, la facturation et veille à l'application du règlement. Elle prend également en charge l'entretien des réseaux, des postes de relèvement et des ouvrages de traitement.

Des innovations pour préserver notre environnement

La SAUR s'est engagée sur un **plan de renouvellement des installations** (pompes, membranes...) dont le montant s'élève à 173 643 € par an. Elle va également **investir 803 300 € pour des travaux de mise à niveau et d'optimisation des installations** (extension de la plateforme de compostage, couverture des goulottes du clarificateur...). Ces prestations complémentaires, qui n'étaient pas dans le cahier des charges, permettront d'**assurer la qualité pérenne des équipements**. En outre, la SAUR a été retenue en raison de son engagement en faveur de l'environnement et de ses propositions technologiques innovantes. « La station d'épuration de la Noë Huet va être un site pilote pour notre service de recherche et développement » annonce Gaëtan Maetz, directeur de la SAUR.



Signature de la convention par Michel Gautier, Président du SIARN, et Gaëtan Maetz, Directeur de la SAUR.

sainissement : ment mieux préservé !

Ainsi, elle s'est engagée à identifier les secteurs et les tronçons les plus touchés par les apports d'eaux parasites dans la première année. Des inspections télévisées et des contrôles de branchement seront réalisés pour affiner les recherches. En outre, elle mettra en place un partenariat avec l'École de Chimie de Rennes afin de rechercher et suivre les résidus médicamenteux des eaux usées et des eaux traitées à différentes étapes de la chaîne de traitement. Cet engagement va au-delà des obligations légales par la mise en place d'essais de traçabilité sur site. Enfin, elle s'est fixée comme objectif d'atteindre **une réduction effective de 4,1% des consommations énergétiques du service ce qui représente une action significative en faveur du développement durable.**

Des factures en baisse

Les tarifs de la redevance sur les eaux usées ont été revus à la baisse. Désormais, l'abonnement (la part fixe) est de 29,64 € et la consommation (la part variable) s'élève à 0,576 €/m³.

Sur l'exemple de la consommation moyenne d'un foyer de 4 personnes, **la facture baissera de plus de 26%.**

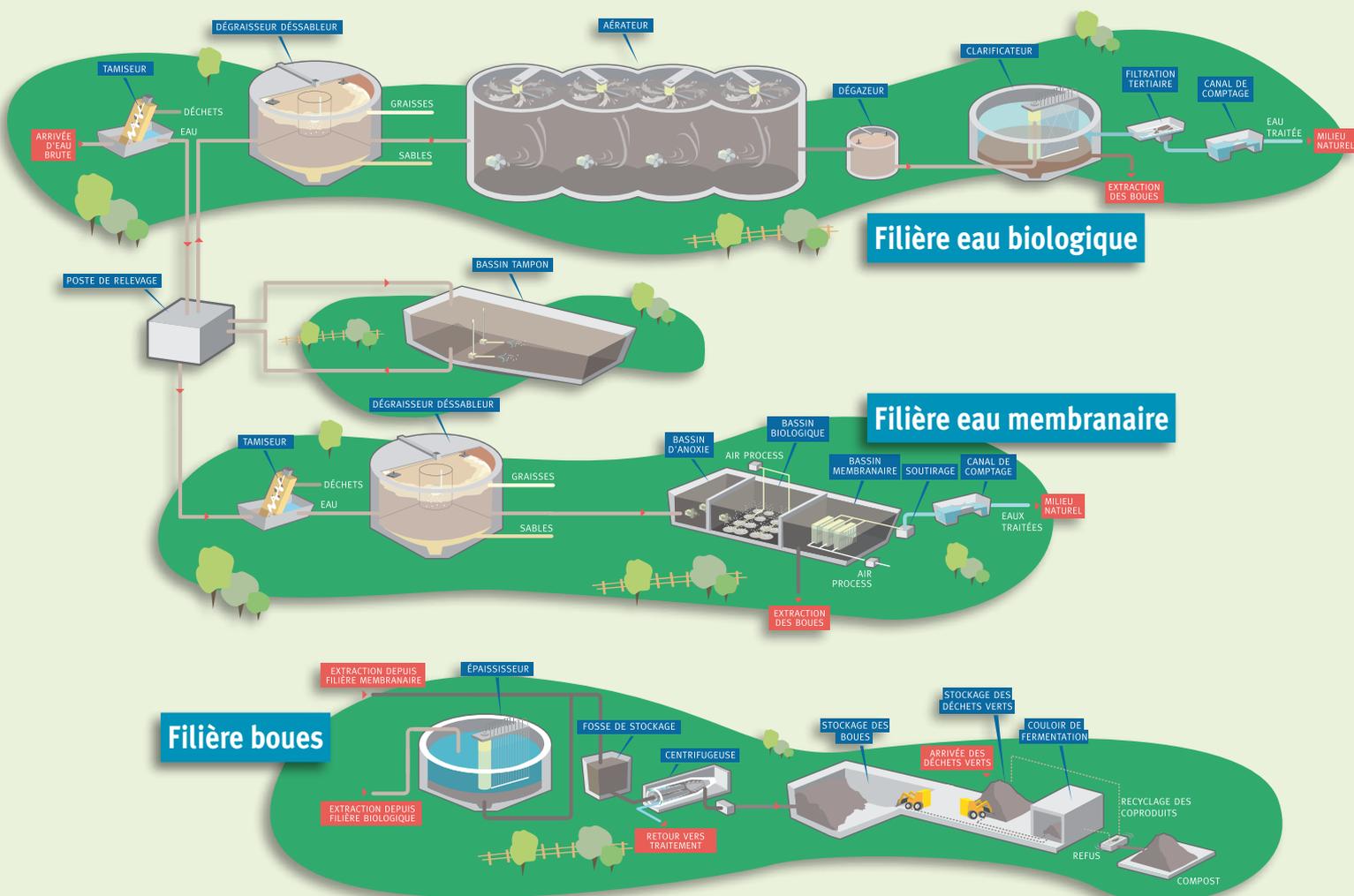
La baisse des tarifs concernera également le prix des branchements. Ainsi, le prix appliqué au 1^{er} mai 2012 sera de 1030 € HT pour un branchement forfaitaire.

Exemple de facture pour 120 m³



La Noë Huet : une station d'épuration performante

« À la sortie de la station d'épuration, l'eau n'est pas potable mais elle a un très faible taux bactériologique grâce à la performance de la filière membranaire » explique Tiphaine Blot, agent du SIARN. « Lorsqu'elle est rejetée dans l'Ille, l'eau est déjà de très bonne qualité. La rivière et ses micro-organismes font le reste ». En 2010, le volume d'eau usée traité était de 3 768 m³ en moyenne journalière, soit 1 387 442 m³ dans l'année. « Les boues d'épuration sont quant à elles récupérées et valorisées. Déshydratées, elles sont mélangées aux déchets verts issus de la déchetterie et, après fermentation et maturation, elles se transforment en compost de qualité utilisable par les particuliers, les agriculteurs et les services espaces verts des communes ».



La halte-garderie en fête

La halte-garderie soufflera ses trente bougies **le samedi 12 mai**. De nombreuses festivités seront organisées pour l'occasion. Vous avez fréquenté la halte-garderie au cours de ces trente dernières années ? Rendez-vous le samedi 12 mai à la halte-garderie pour fêter ensemble cet événement !

Au programme

9h30 : atelier décoration de tout objet roulant apporté par vos soins.

11h : balade contée avec Marie Chiff' Mine sur le thème de l'arc-en-ciel. Les enfants et leurs parents sont invités à venir en tenue haute en couleurs !

À partir de 12h30 : verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Et aussi : pêche à la ligne, bulles géantes, exposition de photos souvenir dans une ambiance musicale...



Chaud devant, l'été arrive !



L'équipe d'animation prépare activement l'été ! Parmi les projets : une nuit au centre, des sorties à la plage, à la piscine, au parc. Le plan d'eau et le parc des Mézières seront des terrains de jeux privilégiés, sans oublier l'espace de la Chaperonnais - futur

espace de loisirs - où des activités créa-nature seront organisées. Début juillet, le centre préparera aussi un spectacle où les enfants et les animateurs joueront aux artistes. Les parents, les amis, les grands-parents et les associations seront les bienvenus !

Modalités d'inscription

Du mercredi 30 mai au mercredi 20 juin :

- sur l'espace famille accessible sur www.betton.fr

- tous les mercredis, au centre de loisirs, de 14h à 18h.

- au Pôle Vie de la Cité, le lundi après-midi, le mardi, le jeudi et le vendredi.

Si vous inscrivez votre enfant pour la première fois, merci de prendre rendez-vous avec la direction au 02 99 55 16 17 ou au 02 99 55 76 68.

Café parents

Vous avez un enfant de 14 ans ou plus et vous souhaitez échanger avec d'autres parents ? La fête, les soirées entre copains, l'alcool, la communication entre vous et lui, l'autorité sont autant de questions que vous pourrez aborder **le mardi 22 mai**. Cette rencontre conviviale et anonyme permet aux parents de discuter, d'échanger, de se rassurer et de trouver des réponses concrètes sur des thématiques variées. Pas de jugement, pas même besoin de se trouver en difficulté pour assister à ce café parents ! Alors n'hésitez plus à pousser la porte du CAP !

Pratique

■ **Mardi 22 mai à 20h30**

Au CAP - Nombre de places limité

Sur inscription auprès des animateurs jeunesse : 06 76 37 03 02

Soirée sport

Le service Enfance/Jeunesse organise un tournoi de hand-ball en salle **le vendredi 11 mai**. Un espace convivial sera mis en place pour ceux qui ne participeront pas au tournoi. Inscriptions : 06 76 37 03 02, animation@betton.fr ou sur place dès 20h.

Pratique

■ **Vendredi 11 mai, de 20h à 23h**

Salle des Fêtes



Frontières

Valentin Devault et Maryline Brumel, tous deux étudiants, proposeront une exposition photographique au CAP **du 4 au 19 mai**. Intitulée « Frontière », celle-ci regroupera quarante-deux clichés issus de leur périple en Roumanie dans le cadre d'un partenariat entre leur lycée et une école roumaine. Les photographes amateurs avaient notamment pour contrainte le traitement de la notion de frontières. Sans s'arrêter au sens géographique du terme, ils se sont alors penchés sur diverses dimensions de cette thématique, explorant également le sombre et le clair, le réel et l'irréel, l'objectif et le subjectif. Cette exposition itinérante a déjà été présentée au Grand Cordel.

Pratique

■ **Au CAP**

Vernissage le vendredi 4 mai à 18h30, suivi d'une soirée repas/film avec les jeunes du CAP.

Ouverture de l'exposition : les 9, 16 et 19 mai, de 14h à 18h30 ainsi que les 10 et 15 mai, de 17h à 18h30.

Escale de la Péniche spectacle

Après les séances de contes berbères proposés aux scolaires au mois d'avril, la Péniche Spectacle revient pour deux concerts.

Le samedi 12 mai, le groupe **Dunya** nous entrainera à la découverte des chants traditionnels du Rajasthan, des mélodies roms et des rumbas flamencas. La voix singulière et profonde de la chanteuse Maria Robin a attiré un public nombreux puisque le concert affiche déjà complet !

Le dimanche 13 mai, le groupe breton **Les P'tits Yeux** proposera un concert gratuit, sur le pont de la péniche, durant le marché. Ce concert de chanson française aura des accents de musique du monde. De 68 à aujourd'hui, de Brest à Maputo en passant par le lycée du père Lachaise, ce carnet de notes balaira une large palette de couleurs avec des reflets nostalgiques, une touche de révolte, un brin d'humour, le tout sur un fond musical éclectique, vif et ardent, parfois aux sonorités slaves. Depuis la sortie de leur premier album en 2008, ce groupe a su fidéliser un public multi-générationnel grandissant. Après avoir partagé la scène avec des groupes tels que Debout Sur Le Zinc, Karpatt, Flow, Miossec, Jane Birkin, Soldat Louis ou Louis Bertignac au cours de ces deux dernières années, Les P'tits Yeux



ont acquis une expérience scénique qui leur permet aujourd'hui de présenter un spectacle vivant et abouti.

Pratique

■ **Dimanche 13 mai**
De 11h à 13h30. Gratuit

Cabarets du marché

Dimanche 27 mai : Azur sur le mur

Venez découvrir ce trio rennais et ses chansons festives à texte. De leur musique découlent spontanéité et fraîcheur qui sauront séduire un large public. Des textes poétiques, des mélodies entraînantes et tout cela dans une ambiance festive !



Dimanche 10 juin : Fanfare Gloups



Quatre musiciens composent cette fanfare, quatre folies douces qui tentent de cohabiter. De croche-pattes en faux-pas, ils s'empareront de leurs instruments à vents

et cordes et c'est dans une cascade de notes qu'ils vous feront découvrir leur répertoire. Un univers drôle et doux où ils racontent de petits drames humains et de grandes histoires d'enfants à travers une musique qui nous berce et nous dynamise...

Pratique

■ **De 10h30 à 12h30 - Place de la Cale**
Gratuit



Hommes Racines

Pierre de Vallombreuse, qui avait déjà exposé à Betton il y a un an, revient pour une exposition hors les murs. Douze de ses photographies seront installées en extérieur sur la place de la Cale **du vendredi 1^{er} juin au dimanche 2 septembre**. Extraites du projet « Hommes Racines » mené en partenariat avec les Champs Libres depuis 2008, elles témoignent de l'itinéraire singulier de ce photographe, qui sillonne le monde à la rencontre de peuples autochtones. Dans le contexte de la globalisation, où la connaissance des cultures est la condition du respect de la diversité, ce projet constitue un exemple emblématique pour nourrir la réflexion sur le « vivre ensemble » et la pensée humaniste face au progrès.

Pratique

■ **Du vendredi 1^{er} juin au dimanche 2 septembre**
En extérieur, sur la place de la Cale
Parallèlement, Pierre de Vallombreuse exposera du 26 avril au 23 septembre aux Champs Libres à Rennes.

Rendez-vous numériques

Durant le mois de mai, la médiathèque vous propose des temps de partage et de réflexion sur les enjeux du numérique.

Le Web 2.0 : comprendre pour accompagner

Jeudi 10 mai - 20h30 - Salle de conférence

« Les jeunes déplorent l'ignorance des adultes sur l'internet. Ce n'est pas l'outil qui est dangereux, c'est de laisser les enfants l'utiliser seuls. » (Dominique Versini)

Proposée par deux animateurs éducatifs de l'agence départementale du Pays de Rennes, cette rencontre invite les adultes à acquérir quelques notions permettant d'appréhender le Web, de comprendre en quoi il peut être « malveillant » et de percevoir les usages principaux qu'en font les adolescents. La rencontre ne nécessite pas de connaissance préalable. Elle s'adresse simplement à ceux qui n'ont pas grandi avec Twitter, Facebook et les autres réseaux sociaux mais souhaitent comprendre ce qui s'y joue.

La révolution numérique

Jeudi 24 mai - 20h30 - Salle de conférence

Conférence animée par **Pascal Desfarges**, directeur de l'agence nantaise « Retiss, prospective technologique et cultures numériques » et ancien enseignant dans le multimédia.

Philosophe de formation, Pascal Desfarges n'aborde pas le numérique par la technologie. Il s'attache à dévoiler tout ce que les outils numériques changent dans l'organisation « sociale », les



comportements et donc dans notre quotidien. Loin d'être un phénomène de mode, ceux-ci sont devenus incontournables. Pascal Desfarges est de ceux qui peuvent vous passionner sur ces questions numériques, que vous soyez adeptes ou non.

Les Bouillants #4

La médiathèque s'associe pour la première fois aux Bouillants, manifestation bretonne dédiée aux arts numériques et au multimédia. Elle participera au dispositif des **Dead drops** développé par l'artiste allemand Aram Bartholl. Le principe ? Il suffit de cimenter une clé USB dans un mur ou un espace public. Chacun peut ensuite y déposer ou récupérer des données de manière anonyme en connectant son ordinateur portable. C'est ici une occasion de s'interroger sur la circulation des données et des œuvres sur Internet. Elle sera mise en place **à partir du jeudi 3 mai** à proximité de la médiathèque. Venez y déposer ce que vous souhaitez !

Pratique

■ Plus de renseignements auprès de la médiathèque : 02 23 27 41 02 et sur www.bouillants.fr

Images de justice

Organisée en partenariat avec Comptoir du doc, cette manifestation propose une programmation dédiée aux films questionnant la justice et des rencontres avec les cinéastes. Dans ce cadre, la médiathèque proposera une projection le mardi 22 mai.

BAD GIRLS, cellule 77

Pologne - 2010 - 86mn

Réalisé par **Janusz Mrozowski**

Le réalisateur s'intéresse ici à sept détenues enfermées dans 15 m² dans la prison de Lubliniec, en Pologne. Elles fument, crient, s'aiment, se détestent, rient, se réconfortent, parlent des hommes, de sexe et d'amour. Elles avouent leurs angoisses, confient leurs regrets et leurs espoirs, évoquent leur vie quotidienne et retrouvent dans les mots, l'espace d'un moment, le chemin de la liberté.

La projection sera suivie d'une discussion avec le réalisateur.



Pratique

■ Mardi 22 mai à 20h30 - Salle de conférence
Entrée gratuite

Utopographie : la carte imaginaire de Rennes Métropole par ses habitants

Avec l'artiste plasticien Clément Aubry, sept bibliothèques et médiathèques de Rennes Métropole invitent les habitants à créer « leur » carte imaginaire de l'agglomération. Cette création collective se fera entre avril et juin. Ce géographe de formation réalisera un fond de carte qui se déplacera entre les ateliers, chaque groupe intervenant sur la production du groupe précédent. Ainsi, la carte sera itinérante, dessinée à plusieurs mains. **Des ateliers seront organisés à la médiathèque les 12 mai et 2 juin.** Ils auront comme outil de prédilection « l'Utopographie » ou l'écriture des lieux qui n'existent pas. Celle-ci s'empare des outils graphiques de la cartographie traditionnelle : points, lignes, surface, mais laisse s'exprimer librement ceux qui la composent.

La carte collective sera exposée du 28 septembre au 7 octobre, au Liberté, dans le cadre de Viva Cité(s).



Utopographie : cartographie imaginaire de Rennes Métropole

Pratique

■ **Samedis 12 mai et 2 juin de 9h30 à 12h30.**

Ateliers ouverts à tous et gratuits, à partir de 15 ans. Douze participants maximum. Renseignements et inscriptions auprès de la médiathèque 02 23 27 41 02.

À vous de jouer !

Samedi 19 mai

Tétris, vous connaissez ? Mais y avez-vous déjà joué à plusieurs avec des bonus qui rendront la vie impossible à vos adversaires ? Ajout de lignes, de blocs et même échange de votre grille contre la personne de votre choix. Tout public.

Samedi 2 juin

Venez découvrir un accessoire high tech qui vous permet de jouer sans manettes. Bougez devant l'écran pour que votre avatar en jeu les reproduise. Tout public.



Pratique

■ **De 15h à 17h dans la salle de conférence. Accès libre.** Renseignements auprès du responsable multimédia, sur place ou au 02 23 27 41 02

Ateliers multimédia

• Découverte de Picasa

Les samedis 12, 19 et 26 mai de 10h30 à 12h.

• Initiation à l'informatique

Les vendredis 11, 18, 25 mai et 1^{er} juin de 14h à 15h30.

Pratique

■ **Ateliers sur inscription : renseignements auprès du responsable multimédia, sur place ou au 02 23 27 41 02**

Rendez-vous réguliers

■ Plein les mirettes

Samedi 12 mai à 16h. Adaptation d'une légende allemande par un des plus grands réalisateurs français.

À partir de 6 ans.

Prochaine séance : le samedi 9 juin à 16h.

■ Racontines

Mercredi 30 mai à 15h30 : « *Histoires de famille : des mamans et des papas* » par Tricontine.

À partir de 5 ans

■ **Toutes ces animations sont gratuites.**

Réservation indispensable. Renseignements : 02 23 27 41 02

Le garage Peugeot passe la seconde

Le garage automobile Peugeot transfère ses activités de vente et de réparation mécanique de Chevaigné à Betton. Un nouveau départ pour élargir sa clientèle, en restant fidèle à la marque.



Elle trône en bonne place devant les portes du garage : la Peugeot 208 sera la vedette du printemps. Elle sera aussi le produit d'appel de la nouvelle agence Peugeot, installée depuis février sur la zone artisanale de la Forge. Désormais propriétaire de son propre garage, tout de bleu habillé aux couleurs de la marque, la famille Beaudouin espère que la petite dernière du constructeur français saura séduire la clientèle. Car c'est l'un des objectifs affichés du déménagement : développer la vente de véhicules neufs et d'occasion.

Hier, les automobilistes devaient pousser jusqu'à Chevaigné pour faire réviser leur voiture, voire en changer. Aujourd'hui, les activités de vente et de réparation mécanique se font exclusivement à Betton. « Mais les travaux de tôlerie et de peinture sont toujours réalisés sur le site de Chevaigné, à la Branchère », précise le garagiste Armel Beaudouin. « C'est notre fils Thomas qui en a désormais la responsabilité ».

Le look Peugeot

Pour établir l'atelier et ses machines dans d'anciens locaux tertiaires (500 m²), le garage Beaudouin a fait preuve d'un peu d'imagination, soldée par une année de travaux pour pousser les murs et attirer la lumière. Le garage possède désormais un

hall d'exposition spacieux et des bureaux commodes. « Nous recevons notre clientèle dans de meilleures conditions. Nos salariés ont aussi gagné en confort », expliquent les gérants. Pour rester dans les rangs du réseau Peugeot, l'entreprise devait se conformer aux nouvelles exigences de la marque, notamment en matière d'image et d'accueil. C'était l'autre raison du déménagement. C'est dorénavant chose faite.

Le garage familial - qui emploie cinq personnes - a profité de l'occasion pour renouveler une partie de son matériel. Plus moderne, plus avenant, il n'a pas changé de métier pour autant. « Ici, on répare toujours les véhicules de toute marque. On fait aussi de la vente de voitures neuves et d'occasion, du dépannage également », résume le patron.

Malgré la hausse du prix des carburants et les difficultés du secteur automobile, le garage veut rester optimiste. L'émergence d'un « pôle automobile » sur la zone artisanale de la Forge est un signe positif. « Ford, Renault, Auto contrôle... et maintenant Peugeot. En regroupant sur un même site différents services liés à l'automobile, on gagne en visibilité », espère le garage. Ceux qui ont raté les portes ouvertes de l'agence, fin avril, pourront se rattraper à la rentrée.

O. B.

Pratique

■ Garage Peugeot / Beaudouin
6 rue de la Forge.
02 99 55 82 13
peugeot.beaudouin@wanadoo.fr
Horaires : du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 19h
et le samedi matin de 8h à 12h.

Armel Beaudouin



40 ans de la Haye-Renaud : un quartier à (re)découvrir !

Dans le cadre des festivités proposées à l'occasion de l'anniversaire du quartier le 23 juin prochain, les associations Gavroche, Relais Atout'Âge et ABVV se mobilisent pour organiser différentes animations qui viendront s'ajouter à celles mises en place lors de l'inauguration du nouveau bâtiment scolaire.



David Le Sann et Bernard Letué, un des habitants dont le jardin recèle de nombreux objets insolites à découvrir lors du rallye

Un rallye pédestre

L'association Gavroche, avec l'aide d'habitants, notamment France et Michel Serinet membres de la fédération de course d'orientation, organise un parcours pédestre « découverte du quartier ». Il s'articulera autour de deux boucles d'une durée de quarante-cinq minutes accessibles à tous. Composées d'enfants et d'adultes, les équipes devront retrouver les indices disséminés dans le quartier de la Haye-Renaud. Membre de Gavroche, David Le Sann précise que « la première boucle intitulée *Parcours en ville*, s'articulera autour de la recherche d'objets insolites ou d'espèces végétales rares : girouette, fer à cheval, puits, palmier ou mimosa seront autant d'éléments à retrouver dans les jardins des habitants. Quant à la seconde boucle, plus champêtre et intitulée *Parcours nature*, elle mènera les équipes à la découverte de l'environnement qui les entoure avec des points de vue remarquables sur la campagne et le patrimoine bâti ». Chaque circuit sera rythmé par des étapes qui seront construites autour d'animations ludiques telles que des questions d'observation sous forme de quizz ou de rencontres avec les habitants.

Le parcours commencera à 15h, à partir du groupe scolaire de la Haye-Renaud, avec des départs différés toutes les cinq minutes jusqu'à 17h.

Pratique

■ Préinscriptions conseillées jusqu'au 10 juin par mail : gavroche.asso@gmail.com ou à l'adresse 3 rue des Marronniers. Inscriptions également possible le 23 juin sur place.

Une soirée rétrospective

Le 40^{ème} anniversaire du quartier de la Haye-Renaud sera l'occasion de remonter le temps... En 1972, trente hectares appartenant à d'anciennes fermes vont laisser place à trois cent quarante pavillons. Disposées sur des petites parcelles, les maisons vont s'organiser le long de rues et d'allées arborées donnant vie au Vert Village ...

Jean-François Tourtelier, ancien Maire de Betton, sera là pour apporter son témoignage. **Yannick Lecerf et Louis-Pierre Lehagre** interviendront également dans le cadre de leur ouvrage édité en 1998 « L'histoire de mon village - La Haye-Renaud ». Les personnes présentes dans le public pourront elles aussi témoigner si elles le souhaitent.

Afin de préparer la fête anniversaire du quartier qui se déroulera

le samedi 23 juin, vous êtes invités à partager vos témoignages, photos ou films.

Vous pouvez les déposer directement au Relais Atout'Âge ou les envoyer à l'adresse mail suivante : boulier.jy@gmail.com en prenant soin de préciser vos coordonnées. Un forum a également été ouvert sur le site de la Mairie. N'hésitez pas à vous rendre dans la rubrique « Votre avis » !

Pratique

■ Mardi 15 mai à 20h30
Salle de motricité de l'école maternelle de la Haye-Renaud



Yannick Lecerf



Ça tourne... 3^{ème} ... Action !

En deux éditions, le **Festival Courts en Betton** a su charmer son public et intriguer les professionnels. Cette année, le Festival a reçu trois fois plus de films qu'en 2010 ! La nouvelle édition se déroulera donc sur deux soirées, **les lundi 7 et mardi 8 mai**. Comme à ses débuts, le Festival propose une programmation dédiée aux créateurs de Rennes Métropole (amateurs, étudiants et professionnels). Il s'ouvrira également à des films français (avec l'association de la société de production rennaise 5J Production) et internationaux (avec l'accueil du Festival International des Très Courts).

Comme chaque année, le parvis du cinéma sera aménagé en un espace convivial (buvette, groupe de musique) pour faciliter la rencontre et les échanges entre le public, les artistes et les organisateurs. Par ailleurs, quelques peintres et photographes exposeront leurs œuvres, marquant la volonté du Festival de multidiscipliniser son événement.

Au programme

Lundi 7 mai

- 20h : section « pêle-mêle » et section « teen movies »
- 21h45 : section compétition « amours tourmentées »
- 23h : sélection internationale (Festival international des Très Courts)
- 00h : « section interdite » (interdit au moins de 16 ans)

Mardi 8 mai

- 18h : section découverte « Expérimental et expérimentation » suivi de « Documentaires de création »
- 20h : sélection internationale (Festival international des Très Courts)
- 22h : section compétition (5J Productions)

Pratique

■ **Lundi 7 et mardi 8 mai. Au cinéma Le Triskel**
 Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le site www.courtsenbetton.com ou contactez l'équipe du Festival à courtsenbetton@gmail.com

Traversée de la Baie du Mont Saint-Michel

L'association des Enfants des Rues de Pondichéry-Bretagne organise une traversée en aller-retour de la Baie du Mont Saint-Michel **le dimanche 24 juin**. Les recettes seront versées au profit des actions de l'association. Face au succès de l'édition de l'année dernière, il a été décidé de reconduire cette initiative. Le départ aura lieu au Bec d'Andaine à Genets en Normandie à 14h30, pour un retour prévu vers 19h30, à ce même lieu. Pour le covoiturage, le rendez-vous est fixé à 10h, place de la gare de Betton.

Les participants sont invités à pique-niquer ensemble à 12h, chacun apportant son repas. Des lectures relatives au Mont Saint-Michel pourront être proposées et un pot sera offert au retour.

Pratique

■ **Distance aller-retour de la traversée : 14 km**
 Tarif : 15 €
 Renseignements et inscriptions : **Jean-Marc Berthet**
 Courriel : jean-marc.berthet2@wanadoo.fr
 Téléphone : 02 99 55 86 79 (laisser un message en cas d'absence)

Entre voisins

Carte blanche à l'école de musique qui se produira à la médiathèque **le samedi 12 mai** pour une série de concerts. Plusieurs ensembles seront présents (ensembles à plectres, flûtes à bec, éveil musical...) de 11h à 12h30 puis de 15h à 16h.

Le Festival de l'Île expose

Du 26 mai au 10 juin, l'atelier d'arts plastiques exposera les réalisations de ses adhérents sur le thème « Migration ». Les travaux des élèves enfants, adolescents, adultes et personnes en situation de handicap évoquent notamment les migrations des animaux, dont certains se retrouvent derrière des barrières, celles des hommes parfois, lors des vacances ou d'une migration imposée par la vie et enfin celles dues à des événements plus douloureux. Les moyens d'expression sont variés et les techniques nombreuses : aquarelle, encre, acrylique, huile, terre...

L'exposition fait suite aux travaux présentés en extérieur aux abords du plan d'eau et à l'intérieur de la médiathèque.

Un vernissage sera organisé **le vendredi 1^{er} juin à 18h30**. Il sera suivi d'un pique-nique convivial.



Pratique

■ **Du 23 mai au 10 juin**

Galerie Espace-Expo

Ouverture le mercredi et le samedi de 15h à 18h,
le dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Ouverture exceptionnelle le lundi 28 mai de 15h à 18h.

Relais Atout'Âge : programme de mai

Vendredi 4 mai : atelier peinture illustration des noms de rues

Vendredi 11 mai : atelier peinture illustration des noms de rues

Mardi 15 mai : marche douce

Vendredi 18 mai : documents illustrant l'histoire du quartier de la Haye-Renaud

Mardi 22 mai : marche douce

Vendredi 25 mai : chansons des années 70, avec Jean-Paul Pichoff

Mardi 29 mai : marche douce

Pratique

■ **1 bis rue des Marronniers**

Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h

02 99 62 55 33 (aux heures d'ouverture)

ou Relais Services au 02 99 55 82 82.

Pour les marches douces, les mardis, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local.

Les autres activités débutent à 14h30.

Transport'Âge et Bricol'Âge, des services pour faciliter votre quotidien

L'association Relais Services propose le « **Transport'Âge** ». Celui-ci s'adresse à toutes personnes n'ayant pas de véhicule personnel ou ne conduisant plus et désireuses de se déplacer à l'intérieur de la commune pour se rendre à un rendez-vous, faire des courses ou aller à une activité de loisirs...

Une équipe d'une trentaine de bénévoles, permanenciers et conducteurs, anime ce service. En 2011, ce sont 229 transports (aller et retour) qui ont été effectués pour des consultations, des courses et divers rendez-vous notamment chez le coiffeur. Les utilisateurs font régulièrement part de leur satisfaction et du plaisir de la relation avec le chauffeur.

Pour bénéficier de ce service, **une permanence téléphonique** est assurée **du lundi au vendredi de 10h à 11h30 au 06 04 19 26 90**. Il vous est demandé de prévenir au minimum la veille du déplacement. Vous pouvez aussi contacter l'association dès que vous connaissez la date de votre rendez-vous.

Marie-France Arnaud, l'une des bénévoles qui assure les permanences téléphoniques

Vous pouvez également joindre à ce numéro le service de « **Bricol'Âge** » qui vous dépannera pour changer une ampoule, un joint de robinet ou changer une bouteille de gaz. N'hésitez pas à laisser un message en dehors des heures de permanence.



Aller au travail à vélo, c'est facile !

Une dizaine de Bettonnais utilisent chaque jour le vélo pour se rendre à leur travail. Parmi eux, Nicolas Vigneron et Xavier Baguenard multiplient les initiatives pour démocratiser cette pratique. Prochain rendez-vous : le vendredi 1^{er} juin. Dans le cadre de la manifestation nationale « Le Printemps du vélo », ils vous feront découvrir l'itinéraire Betton/Rennes, un parcours à la portée de tous aussi rapide qu'en voiture...

Ils se sont rencontrés dans le cadre du groupe de travail mis en place par la Municipalité afin de réfléchir au développement des déplacements doux sur la commune. Depuis cinq ans, Nicolas Vigneron se rend quotidiennement à vélo à son travail à Beaulieu, à huit kilomètres de Betton. De son côté, Xavier Baguenard rejoint en pédalant la zone d'activités de Saint-Sulpice au Nord de Rennes en vingt minutes. « Ma première motivation était de faire du sport » se rappelle Nicolas Vigneron « mais je n'ai aucun



mérite, il ne s'agit en rien d'un exploit sportif ! Le trajet est plat et très reposant... Nous longeons le canal puis nous poursuivons par des chemins verts en direction du Village Oxylane et enfin des Gayeulles. Nous mettons le même temps qu'en voiture sans être pénalisés par les embouteillages et les ralentissements. Ce n'est que du plaisir ! » Tout aussi convaincu de l'intérêt de se déplacer à vélo, Xavier Baguenard milite pour la réalisation du dernier tronçon qu'il reste à aménager au Sud du Village Oxylane afin de prolonger le chemin cyclo-piétons du Vau Robion inauguré en janvier dernier. « Il faut aussi développer les liaisons en direction du collège pour faciliter les déplacements des enfants. En leur donnant le goût du vélo dès le plus jeune âge, ils auront envie de continuer cette pratique plus tard. »

Le 1^{er} juin, découvrez l'itinéraire Betton/Rennes

À ceux qui craindraient d'arriver les vêtements mouillés au travail, Nicolas Vigneron prodigue quelques conseils : « Une veste coupe-vent, un pantalon k-way et un casque - qui protège bien de la pluie - c'est un équipement basique suffisant. On peut aussi prévoir un change complet mais, au final, les jours de mauvais temps sont très rares et les arbres nombreux le long du trajet permettent d'être bien abrités du vent et de la pluie. Moi qui suis originaire du Nord, je peux affirmer qu'ici c'est le paradis du vélo ! ».

Pour ceux qui hésiteraient encore, pourquoi ne pas faire un essai et découvrir en groupe le trajet ? « À plusieurs, on discute et le temps passe plus vite » souligne Xavier Baguenard.

De la voiture au vélo, la voie est ouverte et facile à suivre...

Pratique

■ **Rendez-vous le 1^{er} juin à 8h, place de la Mairie.**

Possibilité de rejoindre également le groupe à 8h15 au Village Oxylane (parking relais voitures-vélos où un café d'accueil sera proposé aux participants). L'arrivée sur Rennes est prévue à 8h30 aux Longchamps ou dans le centre ville.

Une autre journée sera proposée en septembre dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité.

Pour en savoir plus sur les trajets, quelques sites à découvrir : www.buscyclistes.org et www.velotaf.com

Nicolas Vigneron et Xavier Baguenard

VÉLO BOULOT
BRavo!
Vendredi 1^{er} juin
à partir de 8H
**ALLER AU TRAVAIL
DEVIENT UN VRAI
PLAISIR !**
✓ C'EST LE PRINTEMPS DU VÉLO
✓ ALLEZ AU TRAVAIL EN PÉDALANT !
✓ DÉPART MAIRIE DE BETTON 8H
✓ ARRIVÉE RENNES
ATALANTE LONGCHAMPS
oxylane
village
VILLE DE BETTON
Contact :
trajet.velo.betton.rennes@gmail.com
Plan :
www.bikemap.net/route/1257463
Village Oxylane - DECATHLON
sortie 15 quai Betton sud
puis Village la Forme

Police municipale : 06 77 09 23 03

Permanence adjoint le week-end : 06 07 80 90 02

Gendarmerie : 63, avenue d'Armorique, 02 99 55 85 38 ou 17

Pompiers : 18 ou 112

Pharmaciens : Pour connaître la pharmacie de garde, dorénavant, composez le numéro unique : 32 37

Médecins : Pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composer désormais le 15.

Sage femme libérale : Sandrine Hupel : 02 23 27 48 82

Infirmiers : M. Aleno, Mme Fonteneau et Mme Lebrun : 02 99 55 87 48
Mme Beurier, Mme Danlos, Mme Riot et Mme Rocher : 02 99 55 90 88
M. Prunier et M. Simon : 02 99 55 70 06

Ambulances : Ambulances Christian, Betton : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
Melesse : 02 99 66 16 80

Transport de malade assisté : Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
ASAP Taxi Laferté : 02 99 55 71 71 ou 06 77 13 44 74

Conciergerie : Mairie : 06 07 80 90 04
Omblais : 06 80 08 47 32

Naissances

Ellyot Besnard
Le 10 mars 2012

Manon Delaunay
Le 21 mars 2012

Youenn Simon
Le 23 mars 2012

Julie Cheurfi
Le 27 mars 2012

Raphaël Le Bris
Le 2 avril 2012

Noa Tirmont
Le 3 avril 2012

Maïa Evenou
Le 4 avril 2012

Manon Huitric
Le 4 avril 2012

Ronan Néron
Le 6 avril 2012

Charline Le Falher
Le 7 avril 2012

Mila Cherubini
Le 9 avril 2012

Luka Bedel Grux
Le 12 avril 2012

Swayna René
Le 12 avril 2012

Jeanne Baslé
Le 12 avril 2012

Charlie Evellin
Le 14 avril 2012

Décès
Pierre Le Nohaïc
76 ans
Le 17 avril 2012

Horaires de la déchèterie

Lundi : 14h-18h

Mardi : 9h-12h

Mercredi :
9h-12h et 14h-18h

Jedi : fermée

Vendredi : 14h-18h

Samedi :
9h-12h et 14h-18h

Environnement

Jours fériés : modification du jour de collecte des déchets

Nous rappelons qu'en cas de jour férié, Rennes Métropole décale d'une journée la collecte des déchets. Ainsi, il n'y aura pas de collecte des ordures ménagères le mardi 8 mai. Celle-ci aura lieu **le mercredi 9 mai**, aux horaires habituels.

Visite du centre de tri

Rennes Métropole organise des visites pédagogiques du centre de tri à l'intention des particuliers de Rennes Métropole. Les prochaines visites auront lieu le 10 mai à 18h30, le 16 mai à 14h, le 18 mai à 10h et le 30 mai à 14h.

Inscription obligatoire auprès du numéro vert de Rennes Métropole au moins 48 heures avant la visite : 0800 01 14 31.

Enquêtes publiques

Aliénation d'une portion d'un chemin rural situé au lieu-dit La Haute Boulais sur les territoires de Betton et Melesse

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Betton **du jeudi 10 mai au mercredi 30 mai inclus**, aux heures d'ouverture de la Mairie. Une copie du dossier sera également consultable en Mairie de Melesse aux heures d'ouverture de la Mairie. Le commissaire enquêteur, Madame Annick Liverneaux, recevra les personnes intéressées à la Mairie de Betton le mardi 15 mai, de 10h à 12h et le mercredi 30 mai, de 15h à 17h.

Aliénation de portions de chemins ruraux situés aux lieux-dits Le Chêne Neveu et Les Mézières

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Betton **du jeudi 10 mai au mercredi 30 mai inclus**, aux heures d'ouverture de la Mairie. Le commissaire enquêteur, Madame Annick Liverneaux, recevra les personnes intéressées à la Mairie le mardi 15 mai, de 10h à 12h et le mercredi 30 mai, de 15h à 17h.

ZAC de la Renaudais - Enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire

Les enquêtes se dérouleront à la Mairie de Betton **du lundi 14 mai au vendredi 15 juin inclus**, aux heures d'ouverture de la Mairie. Le commissaire enquêteur, Monsieur Jean-Pierre Jugand, recevra les personnes intéressées à la Mairie le lundi 14 mai, de 9h à 12h, le jeudi 24 mai de 14h à 17h, le mercredi 6 juin, de 9h à 12h, et le vendredi 15 juin, de 14h à 17h.

Pour ces trois enquêtes, il est possible d'écrire au commissaire enquêteur à la Mairie pour lui faire part d'observations.

Infos sociales

Assistances Sociales

Permanence **le mardi matin sur rendez-vous** au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique.
Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Permanence **le mardi, de 14h à 17h, tous les 15 jours (semaines paires)** sauf pendant les vacances scolaires. Elles ont lieu au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique et sont sans rendez-vous. Renseignements au **3646**.

Service Relais Assistantes Maternelles de la Caisse d'Allocations Familiales

Madame Le Boulc'h-Duault, animatrice CAF, vous informe sur les modes de garde des tout-petits.
Permanence téléphonique le mardi de 9h à 12h au 02 99 27 61 50 et **accueil sur rendez-vous le jeudi** de 14h à 17h au CDAS de Pacé.
Prise de rendez-vous au 02 99 27 76 41.

Prochaines réunions d'information pour les parents en recherche d'un mode de garde : **les 23 mai et 27 juin au CDAS de Pacé, à 18h.**

Association Vie Libre

Elle apporte aide et soutien aux malades alcooliques. Les réunions se tiennent le **3^{ème} samedi de chaque mois à l'Espace Anita Conti** de 10h à 12h.

Conciliateur de justice

Permanences **les 2^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi de chaque mois sur rendez-vous**. Renseignements à l'accueil général de la Mairie au **02 99 55 81 01**.

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Le CIDFF35 met en place une permanence mensuelle de notaire le vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier les femmes. Prise de rendez-vous renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au **02 99 30 80 89**.

Centre Local d'Information et de Coordination

Le « CLIC Noroit » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et accès aux droits. **Permanence uniquement sur rendez-vous une fois par mois le 2^{ème} jeudi du mois, de 14h à 16h30**, au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. **Prise de rendez-vous** au 02 99 35 49 52 (CDAS de Pacé).

InfosPro Betton

Permanence d'information pour les salariés et les chefs de petites entreprises. **Tous les lundis de 10h30 à 12h30**. 28 avenue d'Armorique. **Contact : 02 99 55 10 13** ou **infosprobetton@gmail.com**
Plus de renseignements sur www.dres.fr

Service de médiation familiale

L'UDAF 35 propose des permanences d'information sur rendez-vous, rue Maurice Le Lanou à Rennes. **Contact : 02 23 48 25 67** ou **mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr**

Allo Parlons d'Enfants

Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider : **02 99 55 22 22** (appel anonyme non surtaxé)



La 3^{ème} édition du Printemps en folie a été une vraie réussite et ce, malgré le temps capricieux. Les enfants ont pu profiter des nombreuses activités en plein air - activités nautiques, tir à l'arc, grimpe d'arbre, VTT - ainsi que des terrains de sports collectifs où les matchs se sont enchaînés dans une bonne ambiance. La convivialité était également le maître mot du Printemps de folie, nouveauté proposée cette année pour les 14/20 ans. Une cinquante de jeunes ont pris plaisir à se retrouver autour d'animations originales telles que les combats de sumos, la bataille de boue ou les ventres qui glissent. Pour tous, un moment de pur divertissement !



DU VENDREDI 4 AU SAMEDI 19 MAI

Exposition
CAP

SAMEDI 5 MAI

À vous de jouer !
Médiathèque

LUNDI 7 ET MARDI 8 MAI

Festival Courts en Betton
Cinéma Le Triskel

JEUDI 10 MAI

Rendez-vous numérique
Médiathèque

VENDREDI 11 MAI

Soirée sport
Salle des Fêtes

VENDREDIS 11, 18, 25 MAI ET 1^{ER} JUIN

Ateliers multimédia
Médiathèque

SAMEDI 12 MAI

30 ans de la halte-garderie
Halte-garderie

Plein les mirettes
Médiathèque

Concerts
Médiathèque

Péniche Spectacle
Place de la Cale

SAMEDIS 12, 19 ET 26 MAI

Ateliers multimédia
Médiathèque

SAMEDIS 12 MAI ET 2 JUIN

Ateliers « Utopographie »
Médiathèque

DIMANCHE 13 MAI

Péniche Spectacle
Place de la Cale

MARDI 15 MAI

Soirée rétrospective
École de la Haye-Renaud

SAMEDI 19 MAI

À vous de jouer !
Médiathèque

MARDI 22 MAI

Café parents
CAP

Images de justice
Médiathèque

DU 23 MAI AU 10 JUIN

Exposition
Galerie Espace-Expo

JEUDI 24 MAI

Rendez-vous numérique
Médiathèque

DIMANCHE 27 MAI

Cabaret du marché
Place de la Cale

MERCREDI 30 MAI

Racontines
Médiathèque

DU VENDREDI 1^{ER} JUIN

AU DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

Exposition de
Pierre de Vallombreuse
Place de la Cale

SAMEDI 2 JUIN

À vous de jouer !
Médiathèque

Fête de la pêche et de l'eau
Plan d'eau



CINÉMA
TRISKEL

www.cinema-triskel.com

Répondeur : 02 99 55 06 55

À moi seule

Jeudi 17 mai à 20h30
Samedi 19 mai à 18h
Dimanche 20 mai à 15h

Le Prénom

Vendredi 18 mai à 20h30
Samedi 19 mai à 21h
Dimanche 20 mai à 18h

Le Fils de l'autre

Jeudi 24 mai à 20h30
Samedi 26 mai à 21h
Dimanche 27 mai à 18h

Les Vacances de Ducobu

Vendredi 25 mai à 20h30
Samedi 26 mai à 18h

Hasta la vista (VOST)

Jeudi 31 mai à 20h30
Samedi 2 juin à 21h

Radiostars

Vendredi 1^{er} juin à 20h30
Samedi 2 juin à 18h
Dimanche 3 juin à 18h

L'Enfant d'en haut

Jeudi 7 juin à 20h30
Samedi 9 juin à 21h

Dark Shadows

Vendredi 8 juin à 20h30
Samedi 9 juin à 18h
Dimanche 10 juin à 18h30